



Jargeau le 14 décembre 2015

A l'attention de Madame LAVIEILLE
DDT du Loiret - Service eau, environnement et forêt
Cité Coligny - 131 rue du faubourg Banner
45000 ORLEANS 1

Courriel envoyé en copie à :

- M. Paul HUREL (DIR CIF ONCFS, chargé d'études et de développement – cellule technique)
- M. Jean MENDY (Chef de service - Service départemental du Loiret)
- M. Pierre GRZELEC (DDT – SEEF, chef du pôle forêt, chasse, pêche et biodiversité)
- M. Jean François CHAUVET (DDT – SEEF, chef du pôle service eau, environnement et forêt)
- M. Pierre FUHRMANN-BACCI (Association des Amis des Tortues du Centre).

Objet : Nouvelle demande d'autorisation de capture de Tortues de Floride sur le site de Courpain.

Madame,

Suite à votre mail du 8 décembre dernier et suite à notre conversation téléphonique, je vous formule par écrit une demande d'autorisation de captures de Tortues de Floride. La Maison de Loire du Loiret souhaite reconduire en 2016 cette action déjà engagée en 2015 sur le Site de Courpain (Ouvrouer les champs-45).

Confortés par les expériences que nous avons vécues durant cette année 2015 (**voir le document « Dossier et Compte Rendu Tortue Floride 2015 – Courpain - MDL45 »**), il nous semble indispensable de poursuivre les actions entreprises.

Les actions 2016 seront axées sur la capture des individus encore présents sur le site.

Bien que le bilan des captures n'ait pas donné de résultat positif pour cette année, il est indéniable que nous avons pu tirer de bons nombres d'enseignements que nous souhaitons appliquer en 2016.

Les systèmes de capture que nous souhaitons mettre en place sont : des pièges à trappes flottants - des pièges à insolation et des filets verveux.

Les Tortues de Florides qui seront capturées, seront apportées chez Monsieur Pierre FUHRMANN-BACCI (Association des Amis des Tortues du Centre), habitant à Marcilly en Villette (45).

Elles pourront être étudiées et/ou transférées dans des Centres d'accueils spécialisés. Concernant ce transfert dans ces Centres, il semble à ce jour difficile de mentionner leurs lieux et leurs noms sachant que seul Pierre FUHRMANN-BACCI, notre interlocuteur, est notre seul représentant capacitairer toutes espèces de tortues autorisé à détenir ces tortues américaines et en relation avec divers centres ou personnes autorisés. Lui seul pourra, au moment voulu, et dans le cadre législatif qui encadre cette action, apporter les éléments du choix de l'endroit où elles pourront être transférées.

La période d'action souhaitée pour la capture des Tortues de Floride pourra s'échelonnée durant toute l'année 2016. Aussi, nous pouvons déjà penser que cette action devra certainement être reconduite pour l'année 2017.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

je vous prie de recevoir Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Cyril MAURER
Directeur de la Maison de Loire du Loiret

